

Synthèse des indemnités de mission

Lieu de mission	Nature des frais	Périmètre des frais	Montant en €	Modalités de remboursement	Pièces justificatives	Observations
METROPOLE	Hébergement		120,00	Forfait	Facture d'hôtel au nom du voyageur (si autorisé)	Via agence de voyages sauf justification demande d'autorisation préalable à la DAAF Totalité de période de 0h00-5h00
	Repas midi et soir	Repas à titre onéreux	15,25	Forfait	Aucune	Conditions être en mission pendant toute la période Midi : 12h00- 14h00 Soir : 19h00-21h00
		Restaurant administratif	7,62	Forfait	Aucune	
	Taxi			Frais réels	Facture	A titre exceptionnel si conditions remplies
	Indemnités kilométriques	Selon véhicule		Frais réels plafonnés	Récapitulatif kilométriques	Préalablement autorisé et accompagné d'une attestation d'assurance couvrant les déplacements professionnels
	Péage et parking	Tous		Frais réels	Tickets	
	Train	Tous		Frais réels 2nde classe	Billets	Via agence de voyages sauf justification demande d'autorisation préalable à la DAAF
	Avion	Tous		Frais réels 2nde classe	Billets	Via agence de voyages sauf justification demande d'autorisation préalable à la DAAF
Transports en commun	Tous		Frais réels	Billets -Tickets	Les bénéficiaires de cartes transport pris en charge par ailleurs	
OUTRE-MER <small>La mission commence à l'heure d'arrivée sur le lieu de mission et finit à l'heure de départ de ce même lieu</small>	Hébergement	Tous	65%	Forfait selon lieu	Facture d'hôtel au nom du voyageur	Via agence de voyages sauf justification demande d'autorisation préalable à la DAAF
	Repas	Tous	17,50%	Forfait selon lieu		Chaque repas bénéficie du taux
	Taxi	Tous		Frais réels	Facture	A titre exceptionnel si conditions remplies
	Indemnités kilométriques	Selon véhicule		Frais réels plafonnés	Récapitulatif kilométriques	Préalablement autorisé accompagné d'une attestation d'assurance couvrant les déplacements professionnels
	Péage et parking	Tous		Frais réels	Tickets	
	Train	Tous		Frais réels 2nde classe	Billets	Via agence de voyages sauf justification demande d'autorisation préalable à la DAAF
	Avion	Tous		Frais réels 2nde classe	Billets	Via agence de voyages sauf justification demande d'autorisation préalable à la DAAF
	Transports en commun	Tous		Frais réels	Billets -Tickets	

Synthèse des indemnités de mission

Lieu de mission	Nature des frais	Périmètre des frais	Montant en €	Modalités de remboursement	Pièces justificatives	Observations
Etranger Le montant de l'indemnité journalière (per diem) est fixé par pays. La mission commence à l'heure d'arrivée sur le lieu de mission et finit à l'heure de départ de ce même lieu	Hébergement	Tous	65%	Forfait selon le lieu	Facture d'hôtel au nom du voyageur	Via agence de voyages sauf justification demande d'autorisation préalable à la DAAF Totalité de la période de 0h à 5h00
	Repas midi et soir	Tous	17,50%	Forfait	Aucune	Midi : 12h00- 14h00 Soir : 19h00-21h00
	Taxi	Tous		Frais réels	Facture	A titre exceptionnel si conditions remplies
	Péage et parking	Tous		Frais réels	Facture	
	Train	Tous		Frais réels	Billets	Via agence de voyages sauf justification demande d'autorisation préalable à la DAAF
	Avion	Tous		Frais réels	Billets	Via agence de voyages sauf justification demande d'autorisation préalable à la DAAF
	Transports en commun	Tous		Frais réels	Billets -Tickets	